



4, rue des mésanges
77610 Neufmoutiers en Brie

Tel : 01 64 42 88 41
Mail : ce.0770843y@ac-creteil.fr

Procès-verbal CONSEIL D'ÉCOLE

2ème trimestre

Mardi 08 mars 2022
début de la séance : 18h00
fin de la séance : 20h00

Conseil d'école réalisé en présentiel (les présences sont consignées sur la liste d'émargement annexée à ce présent procès-verbal).

1/ FONCTIONNEMENT :

➤ Point sur les effectifs en cours :

A date, l'école compte 173 élèves (4 nouvelles inscriptions depuis la rentrée : 2 PS, 1 MS, 1 CP).

PS	Niveau simple	27
MS	Niveau simple	24
GS	Niveau simple	22
CP	Niveau simple	23
CE1-CE2	19 CE1 / 5 CE2	24
CE2 – CM2	13 CE2 / 12 CM2	25
CM1	Niveau simple	28
Total		173

➤ Point COVID :

A date, aucun cas de covid n'est connu à l'école.

Points importants du dernier protocole sanitaire :

- Le port du masque en extérieur n'est plus obligatoire ;
- Fin de la limitation de brassage par classe ;
- Fin des attestations parentales de réalisation des autotests ;
- Si un cas de covid survenait dans une classe, seul un autotest à J+2 est requis.

2/ ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

➤ Livrets scolaires :

Les entretiens individuels de remise des livrets scolaires (LSU) pour les élèves d'élémentaire et des carnets de réussite pour les élèves de maternelle ont eu lieu en janvier. La prochaine échéance est fixée en juin.

➤ Activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Sur la période à venir, 23 élèves bénéficieront de l'APC jusqu'aux prochaines vacances. En fonction des besoins des élèves, les thèmes suivants seront travaillés :

- Lecture fluence
- Lecture compréhension
- Encodage
- Geste graphique

➤ Piscine :

En raison des restrictions liées à la crise sanitaire, le planning piscine a été modifié.

Les séances peuvent reprendre à compter du 08 mars pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM2.

Les élèves suivront 12 séances, les mardis et vendredis, jusqu'au 15 avril prochain.

Les élèves de CP et de CM1 n'iront pas à la piscine cette année comme prévu initialement.

➤ Projets en cours et à venir :

- Festival du livre (du 14 au 18 mars 2022) : les élèves pourront consulter à l'école une sélection de 150 livres et noter les références des livres qui leur ont plu. Les commandes se feront directement par les parents sur le site du festival du livre et seront livrées à l'école.

Cet événement permet à l'école de bénéficier de 20% du montant des ventes sous forme de livres neufs.

Une porte ouverte aux familles est prévue le vendredi 18 mars de 16h30 à 18h.

- Semaine du court métrage (du 16 au 21 mars) : les élèves bénéficieront d'une sélection d'une cinquantaine de courts métrages, adaptés à leur niveau.

L'objectif pédagogique est de travailler la prise d'informations ainsi que la découverte de différents supports.

- Sorties scolaires de fin d'année. Les enseignantes sont en recherche d'une sortie de fin d'année en lien avec le thème de l'année (voyage dans le temps). Les trois classes de maternelle se rendront à Blandy Les Tours. Les enseignantes de CP et de CE1-CE2 n'ont pas encore arrêté leur choix.

- Les classes découvertes des CM1 et CE2-CM2 auront lieu au lac de Mesnil Saint Père, dans l'Aube.

Du 1^{er} au 03 juin pour les CM1

Du 27 au 29 pour les CE2-CM2

Un échange de service se fera entre Mme Slosse et Mme Stecker Valette qui accompagnera les deux classes découvertes.

Une réunion d'information à destination des familles est prévue le mardi 22/03.

Les activités principales seront : la découverte du cycle de l'eau domestique, la découverte du cycle de l'eau dans la nature, la construction et la mise en eau d'un barrage en argile et une course d'orientation en forêt.

Budget

	CM1 (28 élèves)	CE2-CM2 (25 élèves)
Hébergement + activité	4 210 €	3 817 €
Transport	1060€	1 060€
Total	5270 €	4 877€
Coût par élève	188,21 €	195,08 €

Financement

Mairie	1060 €	1 060 €
Coopérative scolaire 5€/enfant	140€	125 €
Part famille	145,35 €	147,68€

L'association « Les Galopins » propose de prendre en charge la buvette lors des représentations du prochain spectacle du Val Briard qui aura lieu à Neufmoutiers. Les bénéfices seront reversés à l'école sous forme de dons pour aider au financement des voyages. Les parents volontaires peuvent s'inscrire sur le planning envoyé sur Klassly.

- Comme tous les ans, les portraits en noir et blanc auront lieu cette année le lieu le lundi 04 avril.
- Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 18 juin, sur le thème du voyage dans le temps. Une journée festive sera organisée à cette occasion avec : petit-déjeuner avec remise des récompenses aux futurs élèves de 6^{ème}, spectacle des élèves, repas et kermesse.

3/ BUDGETS INTERMEDIAIRES

- A date, il reste 3 484,63€ sur le budget de la coopérative scolaire.
 - + 382,50€ : recette des photos
 - + 591,54€ : vente des chocolats de Noël
 - - 1 145,10€ : acompte versé pour la classe découverte CE2-CM2
- Le budget 2022 alloué par l'équipe municipale a été augmenté passant de 5 800 à 6 460€, soit 34€ par élève sur la base de 190 élèves.

Il est rappelé que les comptes de l'école sont consultables, par tous, sur simple demande.

4/ PREPARATION DE LA RENTREE DE SEPT 2022 :

Une ouverture définitive d'une classe d'élémentaire a été validée. L'école comptera alors 8 classes à la prochaine rentrée avec un effectif proche des 190 élèves.
La nouvelle salle de classe sera physiquement à la suite de la classe des CP, dans l'espace garderie.
La salle de classe sera utilisée le mercredi et le soir pour la garderie.

- Effectifs prévisionnels par niveau :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
25	28	24	23	24	20	18	27

Les structures de classe sont en cours de réflexion.

5/ POINTS DIVERS :

- Achat de jeux et de draisienne pour les élèves de maternelle.
 - Installation d'un range vélos à l'entrée de l'école.
 - Actuellement, des tests sont en cours pour déployer un 3^{ème} service de cantine dans le hall de l'école. Les premières conclusions sont positives. Des aménagements seront à prévoir d'ici septembre pour concrétiser cette possibilité.
 - Remerciements à l'équipe municipale qui a été très présente pendant la période compliquée liée à la Covid, avec notamment la gratuité des repas non pris par les élèves et la mise en place d'un service minimum sur le temps scolaire. A l'unanimité, les membres du conseil d'école s'accordent à reconnaître les bénéfices de la fermeture temporaire de l'école par arrêté municipal, qui a permis d'assainir la situation sanitaire, d'apaiser les diverses tensions et de permettre aux élèves de reprendre efficacement les apprentissages.
-
- La date du prochain conseil d'école est arrêtée au mardi 07 juin 2022.

Clôture du conseil d'école : 20 heures.